

# 7èmes Entretiens du Grillenbreit : La relance du nucléaire à l'épreuve de son encadrement juridique



Date : Vendredi 29 novembre 2024 (10 h – 16 h)

Lieu : Campus du Grillenbreit, Bât. G, Amphi 034, 34 rue du Grillenbreit – 68000 COLMAR  
et en visioconférence. – Inscriptions obligatoires : [Formulaire](#)

## Zèmes Entretiens du Grillenbreit : La relance du nucléaire à l'épreuve de son encadrement juridique

Pour la septième année consécutive, les « Entretiens du Grillenbreit » organisés par le CERDACC à Colmar permettent de débattre des questions liées au droit du nucléaire.

Après notamment les questions d'eau, de déchets, de démantèlement, voici venu le temps de s'interroger sur l'encadrement juridique au regard de la relance de l'industrie nucléaire.

Il convient donc d'analyser les leviers et les freins à cette relance à travers l'évaluation de l'encadrement juridique de cette activité. À ce titre, seront abordées notamment les questions des responsabilités encourues, de la sécurisation des sites, de la gestion des déchets, du développement des petits réacteurs modulaires ...

Direction scientifique : Claire PORTIER, Blandine ROLLAND, Thomas SCHELLENBERGER

Cette manifestation a obtenu le soutien financier de **Colmar Agglo**. Elle se déroule conformément aux modalités mises en place par le Conseil national des barreaux pour la **formation continue des avocats**, soit 4 heures de formation délivrées au cours de cette journée. Elle pourra être suivie en **visioconférence**, au moyen d'un lien qui sera envoyé sur inscription.

**Lieu : Campus du Grillenbreit, Bât.G, Amphi 034, 34 rue du Grillenbreit 68000 COLMAR ou en visioconférence.**

Inscription (gratuite) mais obligatoire ici : [Formulaire](#).

## Zèmes Entretiens du Grillenbreit La relance du nucléaire à l'épreuve de son encadrement juridique

Vendredi 29 novembre 2024 (10 h à 16 h)

- ❖ 10 h 00 : Accueil des participants
- ❖ 10 h 15 à 12 h 15 : **Première table-ronde** présidée par **Hervé ARBOUSSET**, Professeur à l'Université de Haute-Alsace (CERDACC, UR 3992)
  - 10 h 25 : **Patrick REYNERS**, Conseiller scientifique de l'Association Internationale du Droit Nucléaire : **Energie nucléaire : un cadre juridique international encore pertinent ?**
  - 10 h 50 : **Claire PORTIER**, Maître de conférences à l'Université Savoie Mont Blanc (CERDAF, EA 4143) : **La relance du nucléaire signe-t-elle la "relance" des responsabilités ?**
  - 11 h 15 : **Marc LEGER**, Professeur émérite de l'Institut national des sciences et techniques nucléaires, chercheur associé au laboratoire CHROME (Univ. de Nîmes) : **Le cadre juridique des installations nucléaires est-il adapté au développement des petits réacteurs modulaires ?**
  - 11 h 40 : **Débat**
- ❖ 12 h 15 – 14 h 00 : **Pause déjeuner**
- ❖ 14 h à 16 h 00 : **Seconde table-ronde**, présidée par **Marc LEGER**, Professeur émérite
  - 14 h 00 : **Thomas SCHELLENBERGER**, Maître de conférences à l'Université de Haute-Alsace (CERDACC, UR 3992) : **La question de la gestion des déchets et la relance du nucléaire**
  - 14 h 25 : **Sophie HILDENBRAND**, Maître de conférences à l'Université de Haute-Alsace (CERDACC, UR 3992) : **L'arsenal juridique pénal contre les intrusions dans les installations nucléaires est-il adapté ?**
  - 14 h 50 **Olivier DUGNE**, Expert Senior en retraite du CEA : **Quelle sécurité dans les installations nucléaires ?**
  - 15 h 15 : **Débat**
  - 15 h 45 : **Blandine ROLLAND**, Professeur à l'Université de Haute-Alsace (CERDACC, UR 3992) : **Mots de conclusion.**

Programme